

**Assemblée générale**

Distr. générale  
18 septembre 2006  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante et unième session  
Commission des questions politiques spéciales  
et de la décolonisation (Quatrième Commission)**

**Questions renvoyées à la Commission des questions  
politiques spéciales et de la décolonisation  
(Quatrième Commission)**

**Lettre datée du 18 septembre 2006, adressée au Président  
de la Commission des questions politiques spéciales  
et de la décolonisation (Quatrième Commission)  
par la Présidente de l'Assemblée générale**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des décisions prises par l'Assemblée générale à la 2<sup>e</sup> séance plénière de sa soixante et unième session, le 13 septembre 2006, au sujet des questions renvoyées à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission).

J'appelle votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du rapport du Bureau (A/61/250). Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2<sup>e</sup> séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur les paragraphes des sections IV et V du rapport qui concernent l'ordre du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre coopération à cet égard.

*(Signé)* Haya Rashed Al Khalifa



## **Questions renvoyées à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)**

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

### **A. Maintien de la paix et de la sécurité internationales**

2. Université pour la paix [point 28].
3. Effets des rayonnements ionisants [point 29].
4. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace [point 30].
5. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [point 31].
6. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés [point 32].
7. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects [point 33].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer cette question également à la Sixième Commission pour qu'elle examine le rapport du Groupe d'experts juridiques (A/60/980) qui a été transmis à la Sixième Commission conformément à la décision 60/502 B du 8 septembre 2006 et à la résolution 60/263 du 6 juin 2006.]

8. Questions relatives à l'information [point 34].
9. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies [point 35].
10. Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes [point 36].
11. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies [point 37].
12. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes [point 38].
13. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [point 39].

**I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions**

14. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 110].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 110 à toutes les grandes commissions, le seul but étant qu'elles examinent chacune leur programme de travail indicatif et en décident.]

15. Planification des programmes [point 118].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 118 également à toutes les grandes commissions ainsi qu'à la plénière de l'Assemblée générale elle-même afin d'élargir le débat sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, l'établissement des budgets et le suivi.]

---